

## COMPTE RENDU RÉUNION CDVB33 DU 08/09/2025

### Membres présents :

- Laurent DELAVault, Président
- Alain ALLIOT, Trésorier
- Stéphane BONNIN, commission « jeunes »
- Allister GEORGE, responsable de la commission arbitre
- Sylvain REQUADA, bénévole à la commission arbitre
- Arno BARRABÈS, bénévole à la commission arbitre
- Jean Paul PIROTTE, bénévole à la sportive Compèt'lib
- Alain TRÉVISIOL, membre

### Autres présents :

- Olivia BOTTE, salariée – Agent Administratif

### Absents excusés :

- Corinne CARDASSAY, salariée – Agent Technique et Développement Départemental

---

### Début de la réunion à 19h00.

#### Discipline :

RAS

#### Jeunes :

Engagements, calendrier et règlement envoyés aux clubs.

Réunion prévu en visio pour les règlements sportifs et en présentiel pour la sportive le 22/09/2025, à la maison des sports.

- Récapitulation des engagements
- Répercussion de l'évolution des championnats jeunes en élite sur la programmation du championnat proxy.
- Mise en place des amendes
- Les dérogations

Au jour de la réunion, un seul club a répondu par mail, et AGJA verbalement.

#### Seniors :

Au jour de la réunion : 9 équipes féminines et 10 équipes masculines engagées.

Pas de réunion de prévu si moins de 10 équipes au termes de la date limite des engagements (12/09). Si plus de 10 équipes engagées, réunion sportive en visio.

Cas Biscarrosse :

Au jour de la réunion, Laurent confirme son souhait que Biscarrosse intègre le championnat départemental des landes et de ne plus les intégrer en championnat seniors avec la Gironde.

Application de ce qui a été dit à l' AG de la ligue.

Pas d'engagement possible pour le club qui n'a pas réglé ses factures. Son affiliation est à ce jour bloquer jusqu'à la levée de sa dette.

### Arbitre :

Préambule : soucis de début d'année sur l'incertitude des réengagements des arbitres formés sur les saisons précédentes. Maintien du choix d'une formation qualitative, plutôt que quantitative.

La commission arbitre souhaite pousser au maximum les candidats à se former vers le plus haut niveau possible de l'arbitrage.

Les dates de formation 2025/2026 : dans l'idéal, début de la formation 25/09. Objectif d'avoir 3 ou 4 arbitres validés d'ici fin octobre.

Les convocations seront envoyées aux clubs par Olivia.

Souhait d'Allister d'avoir plus de lien avec les entraîneurs pour échanger sur l'arbitrage.

Les désignations d'arbitres sont désormais assurées par Arno Barrabès.

Biscarrosse aura une désignation d'arbitres girondins sur ses matchs régionaux.

La CDA va récupérer et envoyer les RIB de chaque arbitre au comité pour enregistrement et virement des défraiements.

### Technique et Développement :

En l'absence de Corinne, CTD, Olivia procède à une information succincte des actions menées et celles en projet en cette rentrée sportive.

- **Le camp d'été à Sanguinet**, du 23 au 30 août 2025 pour les M13 filles et garçons n'a pas rencontré le succès escompté. Rien à redire en termes de communication et d'organisation. Les girondins non pas été au rendez-vous de cette 1<sup>ère</sup> session. Interrogation sur la pertinence d'organiser ce type d'événement avec cette catégorie d'âge – trop jeune ? Date trop tardive ?

- **Formation M2DRE2** : Ali Ayoub remplace Christian Pénigaud pour la formation DRE1 ; les dates de formation ont été diffusées. notre CTD prendra contact avec lui dès son retour pour connaître les contenus dédiés (ou pas) au comité et programmer les dates.

### Compet lib :

État des engagements au jour de la réunion :

- 85 équipes
- 53 en loisirs
- 12 en Open
- 6 en Aïcoberry
- 5 en Heitz
- 9 en coupe loisirs

9 clubs n'ont pas encore envoyé leurs engagements.

Discussion sur la modalité des engagements. Le président confirme **que seul le club peut engager les équipes et non les correspondants des effectifs loisirs**.

Jean-Paul, responsable de la sportive a exposé les outils mis en place pour améliorer les programmations des matchs. Il travaille sur l'amélioration des formulaires d'engagements suites aux différentes remarques qu'il a reçu. La fiche « renseignements club » sera commune avec celle du pôle administratif, qui regroupera les informations.

Pas de réunion de prévu pour la sportive compet lib - pas de demande des clubs.

Le règlement sera revu et corrigé.

### Section V.L.G :

Le comité confirme que toutes les sections VLG doivent désormais entamer leur affiliation à la FFVB. Une année supplémentaire d'adhésion et accordé pour les détails administratifs.

Olivia a rédigé et envoyé le tutoriel à toutes les sections concernées.

Les sections ont 3 possibilités pour la saison 25/26 :

- Affiliation directe : gestion autonome
- Adhésion d'un an supplémentaire
  - 15€ de frais de dossier si licence saisie par le comité
  - pas de frais de dossier si la section saisit elle-même ses licences au comité. Il y aura une mise à disposition d'une session (sur rendez-vous avec la salariée)
  - Pas d'adhésion / pas d'affiliation

En date de la réunion, Université Bordeaux a entamé sa 1<sup>ère</sup> affiliation ainsi que Union St Bruno qui va rejoindre le CDVB33 en tant que club « loisirs » affilié.

Le comité est en attente de la décision des autres sections : Belin-Beliet, Bazas, Chantecler, Pellegrue, Pessac-Alouette, saint Médard d'Eyrans et Saint-Selve.

La commission compet'lib informe le comité que Chantecler et Bordeaux Mayotte 101 envisagent de fusionner.

### **Beach : commission non représentée.**

La commune d'Eysines vient de doter le Domaine du Pinsan de 6 terrains de beach. Un bassin de pratique va être créé avec le club AGJA et Bordeaux Beach Chillers pour la mutualisation des espaces, moyen humain et matériel.

Samuel Boury, président du club d'Eysines à pris en charge la rédaction du dossier.

Le bureau du comité invite les entités concernés à investir la commission beach.

### **Trésorerie :**

La facturation 2025/2026 débutera en octobre dans l'ordre ci-après:

- Affiliations / adhésions
- Engagement / provision arbitrage (pour les équipes VB)
- Licences

Toutes les factures 2024/2025 ont été réglées, sauf un club.

### **Administratif / RH :**

**Recrutement** d'un(e) alternant(e) et d'un(e) service civique.

Plusieurs candidatures, mais un profil se détache largement pour une alternante :

- Connais le volley-ball
- Détentrice d'un BPJEPS
- Détentrice diplôme surveillante de baignade
- Projet d'étude communication et marketing

Sollicitations auprès des clubs pour le recrutement du service civique ; Le CDVB 33 reçu aucune candidature. Il est toujours en cours avec une diffusion auprès de l'université Staps. Il faudra trouver un candidat ou une candidate avant fin septembre pour ne pas perdre l'agrément.

L'apprenti(e) sera en soutien sur le pôle technique et le service civique en soutien sur le pôle administratif.

**Salariées** : Olivia et Corinne salariées depuis plus de 10 ans au CDVB33 demandent un entretien avec le Président pour la revalorisation de leur poste et leur salaire.

**Fonctionnement** : demande d'une mise en place d'une harmonisation des supports de communication et des modèles administratifs à utiliser.

Olivia demande l'accès aux messageries de toutes les commissions afin de pouvoir récupérer à n'importe quel moment des documents utiles à sa fonction.

Le président du comité demande que tout ce qui concerne les diffusions aux clubs soit centralisé par le pôle administratif.

Récupération auprès de toutes les commissions des accès des messageries Gmail et avoir un seul Drive pour accéder aux documents.

**Les statuts** du comité devront être relus et mis à jour notamment concernant les obligations d'une AG élective et les obligations du nombre d'élus au bureau directeur départemental. Un appel auprès des clubs sera diffusé pour candidater au bureau directeur départemental.

#### **Communication :**

L'apprentie en communication a terminé son contrat en anticipé le 27/08/2025. Les commissions et les salariées permanentes se sont appropriées les outils qu'elle a mis en place. Le/la prochain(e) apprenti(e) continuera, entre autres, le développement du pôle communication.

#### **Divers :**

Prochaine réunion le 27/10/2025 à 19h

Fin de la réunion du 08/09/2025 à 21h30.

Compte-rendu lu et approuvé par le Président du CDVB33.